



Bâche Jet540 M1

Bâche pvc enduite aspect très lisse, rapport qualité prix imbattable. Parfaite pour réaliser des banderoles publicitaires de toutes tailles et durables. impression UV ou éco-solvant en fonction de la taille.

• DESCRIPTIF :

- La bâche Jet540 M1 est un support fabriqué à base de PVC enduit (plus résistant que du laminé). Ce support est très résistant pour des banderoles publicitaires ou roll-up de qualité. La bâche Jet540g est ensuite imprimée en éco-solvant ou en UV. Cette dernière méthode permet ainsi une tenue parfaite des couleurs en extérieur.
- Laize disponible : de 50cm jusqu'à 320cm ou 640cm avec une thermo-soudure
- Longueur disponible : jusqu'à 25 mètres linéaires
- Utilisation : en intérieur ou extérieur longue durée.
- Dimensions maximales recommandées : pas de limite
- Finitions recommandées : de 0 à 3 m² : œillets autour , au delà : ourlets + œillets
- Norme Anti-feu : **M1 norme française validé par LNE laboratoire français.**

• **AVANTAGES DU PRODUIT : Meilleur rapport qualité prix, très bonne qualité d'impression avec un aspect très lisse.**

Spécifications techniques

Propriété	Test	Résultat	Unité
poids	DIN53352 BS3424	530	g/m ²
résistance à la traction	DIN 53354 BS3424	1800/1700	N/5cm
résistance au déchirement	DIN 53356 BS3424	270/230	N/5cm
adhérence au soudage	DIN 53357 BS3425	80	N/5cm
résistance à la température	DIN 53372 BS3424	-20 - +70	°C

Validation norme anti-feu M1

Dossier P195668 – Document DEC/2 – Page 1/5



PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

prévu à l'article 5 de l'arrêté du 21 novembre 2002

VALIDABLE 5 ANS à compter du 31 octobre 2019

N° P195668 - DEC/2

et annexé de 4 pages

Matériau présenté par : xxxxxxx
xxxxxxx
xxxxxxx
France

Marque commerciale : FRONTLIT JET540 M1

Description sommaire :
Composition globale : Toile polyester enduite sur les deux faces de PVC ignifugé dans la masse.
Utilisation : Banderole publicitaire
Masse : 530 g/m²
Epaisseur : (0,490 ± 0,049) mm (déterminée par le LNE)
Coloris : Blanc

Rapport d'essais : N° P195668 - DEC/2 du 31 octobre 2019
Nature des essais : Détermination du classement selon NF P 92-507 (février 2004)
Essai au brûleur électrique selon NF P 92-503 (décembre 1995)

Classement :

M1

VALIDABLE POUR TOUTE APPLICATION POUR LAQUELLE LE PRODUIT N'EST PAS SOUMIS AU MARQUAGE CE

Durabilité du classement (NF P 92-512:1986) : NON LIMITEE A PRIORI

compte tenu des critères résultant des essais décrits dans le rapport d'essai N° P195668 - DEC/2 annexé. Pour déterminer le classement, il n'a pas été tenu compte de l'incertitude associée au résultat.

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue pas une certification de produits au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994.

Est seule autorisée la reproduction intégrale soit du présent Procès-verbal de classement qui comprend 1 page soit l'intégralité du Procès-Verbal et rapport annexé qui comporte 5 pages.

Trappes, le 31 octobre 2019



Le Responsable du Département
Comportement au Feu et Sécurité Incendie

Romuald GORJUP